Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV
Denrées alimentaires et nutrition

Communiqué de presse

Date 21 décembre 2020

Mise en garde publique : de l'oxyde d'éthylène dans les « Tranches croustillantes bio – tomate, fromage, sésame » en vente chez ALDI SUISSE

ALDI SUISSE a informé l'Office de la protection des consommateurs du canton de Saint-Gall ainsi que l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV que le produit « Tranches croustillantes bio – tomate, fromage, sésame » présente une teneur en oxyde d'éthylène trop élevée. Un risque pour la santé ne pouvant pas être exclu, l'OSAV recommande par conséquent de ne pas consommer ce produit. ALDI SUISSE a immédiatement retiré le produit de ses rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?
Un risque pour la santé ne peut être exclu en cas de consommation prolongée et répétée de graines de sésame contaminées par de l'oxyde d'éthylène.

Quel est le produit concerné ?
Produit : Tranches croustillantes bio – tomate, fromage, sésame
Dates de durabilité minimale : 26 février 2021
En vente chez ALDI SUISSE

Que doivent faire les consommateurs concernés ?

L'OSAV recommande de ne pas consommer le produit concerné.

Informations complémentaires :

Consommateurs :
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Infodesk
Tél. 058 463 30 33
info@blv.admin.ch

Journalistes :
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)
Service médias
Tél. 058 463 78 98
media@blv.admin.ch

Département responsable : Département fédéral de l'intérieur DFI